

Le Singulier usage de la première personne du singulier Dans les *Caractères* de la Bruyère

F.X. Cuche
Strasbourg

Avec la fameuse litote gidienne, la formule de Pascal 'Le moi est haïssable' semble, selon toute une tradition critique, définir le classicisme. Celui-ci aurait visé une vérité générale, intemporelle, et l'écrivain se serait bien gardé de partir de lui-même, d'exposer sa subjectivité. L'on connaît l'autre mot de Pascal sur le sot projet que Montaigne eut de se peindre... La morale chrétienne combattait l'amour-propre, c'est-à-dire l'amour de soi, le désir de chacun de tout rapporter à lui-même. L'idéal plus mondain et plus profane de l'honnête homme prônait aussi l'effacement du moi, car le meilleur moyen d'être agréable en société est de laisser la parole à l'autre. Tout donc aurait dû conduire l'écrivain classique à bannir l'usage de la première personne du singulier, du moins pour renvoyer à lui-même. Pourtant l'on sait bien qu'il n'en est pas vraiment ainsi. Il suffit de penser à La Fontaine dont les interventions à la première personne sont si fréquentes non seulement dans ses *Fables* mais dans toute sa poésie. C'est tout aussi vrai des autres poètes du XVII^e siècle. Au demeurant la littérature mondaine a développé des genres de la première personne comme l'autoportrait ou les mémoires.¹ Ajoutons que si tout usage de la première personne du singulier ne renvoie pas nécessairement à l'auteur, il est beaucoup de manières indirectes de parler de soi. Bien des romans et des nouvelles du XVII^e siècle comportent des aspects autobiographiques évidents.

Cependant s'il est un genre qui *a priori* semble devoir éliminer toute référence au moi, c'est bien celui de la littérature gnomique sapientielle. Sentences et maximes expriment une vérité collective, d'intérêt général. Au sein d'un champ littéraire plus vaste mais qui inclut ce genre, les moralistes s'attachent, par définition, à peindre les mœurs des hommes et des groupes sociaux. L'individu dans sa particularité ne les concerne pas. Et les règles qu'ils tendent à établir sont tantôt des régularités sociales tantôt des lois psychologiques, tantôt des normes universelles : elles visent la généralité, non la singularité. Moraliste, auteur chrétien, proche par bien des aspects de l'idéal d'honnêteté de la conversation mondaine, La Bruyère réunit en principe toutes les conditions nécessaires pour que son moi soit absent de

son œuvre. Or l'usage de la première personne du singulier y surabonde. Renvoie-t-il pour autant toujours au moi de l'écrivain, saisi dans sa singularité, ou s'agit-il simplement d'une ruse littéraire ? En fait l'on peut dire que l'usage que fait La Bruyère de la première personne du singulier est lui-même singulier. Il relève d'un jeu complexe qui introduit à certains égards non seulement une nouvelle manière d'écrire mais aussi un nouveau rapport au lecteur. Au-delà de la littérature pure, cet usage de la première personne définit peut-être un nouveau statut de la personne en cette fin de siècle.

Une chose est sûre, *Les Caractères* reprennent explicitement la condamnation portée par la morale chrétienne, mais aussi mondaine, et classique contre le moi. L'obsession de son propre moi suffit à ridiculiser un personnage. Ce n'est pas par hasard que la remarque 26 du chapitre 'De quelques usages' commence par ce mot quasi scandaleux : 'Moi, dit le cheffecier'. La suite coule de source : 'Je suis maître de chœur ; qui me forcera d'aller à matines?' Et le personnage de Cydias dans le chapitre 'De la conversation...' sera disqualifié du seul fait de la prétention qu'il a d'imposer son moi, s'attaquant par esprit de contradiction à celui de ses interlocuteurs : 'Il Me semble que c'est tout le contraire de ce que Vous dites... JE ne saurais être de VOTRE opinion' (remarque 75).

A cette condamnation morale du moi correspond bien une pratique littéraire. Le JE énonciateur s'efface dans la plupart des remarques. Tout se passe comme si elles ne requéraient pas la garantie d'un auteur énonciateur mais seulement celle de la raison, mieux, comme si la vérité qu'elles proposent relevait de l'évidence. Au niveau des personnages, cet effacement se vérifie aussi. Souvent l'énonciateur demeure anonyme : nul, dans le texte, n'assume explicitement la remarque. Ou alors l'énonciateur se dissimule pour livrer une vérité non pas individuelle mais collective. L'expérience est présentée comme celle de tous, désignée par différents substituts : NOUS, ON, LES HOMMES, et même, paradoxalement, un VOUS qui n'existe pas par opposition à un JE ou à un NOUS. L'équivalence entre ces différents substituts se lit jusqu'au sein d'une seule remarque.² *A priori* cette pluralité inclut le JE qui se solidarise avec la collectivité désignée. NOUS, ON, VOUS, n'excluent pas le JE mais l'intègrent. Mais, du même coup, celui-ci renonce à toute caractéristique individuelle.³

Cependant il existe des cas plus complexes. Ainsi dans certaines remarques, si l'énonciateur anonyme s'inscrit dans un comportement collectif exprimé par la première personne du pluriel ou par un pronom indéfini, il blâme l'attitude qu'il décrit et, par le reproche même, prend ses distances d'avec le groupe, ne serait-ce que par une lucidité qui ne saurait être universelle. La remarque 20 du chapitre 'Du mérite personnel' en fournit

un bon exemple : 'S'il est ordinaire d'être vivement touché des choses rares, pourquoi le sommes-nous si peu de la vertu?' Ici l'on sent bien l'affleurement d'une première personne qui se révolte contre le comportement collectif. L'on peut penser aussi à l'attribution de certains comportements ou de certains jugements aux 'âmes bien nées' ou à 'une grande âme'.⁴ Le texte vise à convaincre inévitablement le lecteur que le personnage singulier de l'auteur partage les sentiments réservés à l'élite et que seule la modestie l'empêche de parler à la première personne. Un pas de plus sera franchi quand l'apparition explicite du JE opérera une discrimination manifeste entre le personnage locuteur et les autres.⁵

Et de fait, contrairement à la tradition du style gnomique, le JE énonciateur apparaît fréquemment dans *Les Caractères*, introduisant la subjectivité au sein d'un genre à prétention objective. Fait significatif, les occurrences se multiplient d'édition en édition, comme si l'auteur osait de plus en plus assumer la responsabilité de ses affirmations. Pour autant, il ne faut pas aller trop vite en besogne : la présence de la première personne du singulier dans une remarque ne prouve pas toujours que le lecteur se trouve en face d'une confidence de l'auteur, et même il est nécessaire dans certains cas que le JE ne renvoie pas à l'auteur. C'est manifeste lorsque le JE apparaît dans un discours rapporté, attribué à un personnage. Le procédé alors relève simplement de la *mimesis* dramatique. Le cas est évidemment tout différent quand le JE se donne comme instance d'énonciation de la remarque.

Cette distinction apparemment claire va se brouiller très vite à son tour, parce que le personnage dont on rapporte le discours peut être présenté comme un double de l'énonciateur et parce que, réciproquement, l'énonciateur d'une remarque peut être transformé en personnage. Dans *Les Caractères*, la diversité des discours rapportés, des langages, des styles - direct, indirect libre -, rend extrêmement difficile l'identification de la véritable instance d'énonciation. Celle-ci se démultiplie.⁶ Or non seulement le JE n'est que l'une des instances possibles, mais il est lui-même multiple.⁷

Ainsi le JE n'est parfois qu'un simple modalisateur du discours. Dans la première remarque du chapitre 'Des esprits forts', le JE assume seulement une expression ('si j'ose dire') mais non la totalité du discours, clairement présenté comme un discours rapporté ('Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie?').

Dans un autre cas, le JE se réduit à un sujet grammatical qui ne peut à l'évidence renvoyer à aucune personne, réelle ou fictive, identifiable : 'Si j'épouse, Hermas, une femme avare, elle ne me ruinera point ; si une joueuse, elle pourra m'enrichir ; si une savante, elle saura m'instruire', etc. ('Des femmes', 44).

Et quand la première personne du singulier semble vouloir désigner directement l'auteur, c'est souvent pour lui prêter des propos contradictoires : 'Quoi que j'aie pu dire ailleurs, peut-être que les affligés ont tort' ('De l'homme', 23). Il est vrai que - brouillage supplémentaire - la contradiction peut être attribuée non à l'auteur mais au public. Ainsi, dans le chapitre 'Des jugements', deux discours contradictoires sur le sort des disgraciés entraînent cette conclusion : 'Je me contredis, il est vrai ; accusez les hommes dont je ne fais que rapporter les jugements' (remarque 93). Ici non seulement le JE s'affirme comme instance d'énonciation contradictoire, mais il se nie aussitôt comme tel.

Enfin que faut-il penser des cas - nombreux - où l'énonciateur qui s'exprime à la première personne du singulier est introduit dans une fiction manifeste dont il devient à la fois l'acteur et le narrateur ?⁸ Comment le texte pourrait-il encore entretenir l'illusion que l'énonciateur se confond avec le personnage historique de l'auteur ?

En définitive, l'on est fondé de se demander s'il existe une différence de nature entre les remarques prises en charge par un énonciateur s'exprimant à la première personne et les autres ? La contradiction apportée par l'usage du JE à l'anonymat et à la généralité de la littérature gnomique ne se réduit-elle pas à un fait de style, à une animation artificielle et purement ornementale du discours ? Importe-t-il pour le sens et la portée de sa remarque que La Bruyère ait écrit : 'J'éviterai avec soi d'offenser personne, si je suis équitable ; mais sur toutes choses un homme d'esprit, si j'aime le moins du monde mes intérêts' ('Du mérite personnel', 36), au lieu de : 'Il faut éviter avec soin d'offenser personne, si l'on est équitable, mais sur toutes choses un homme d'esprit, si l'on aime le moins du monde ses intérêts' ?

Une suite de remarques du chapitre 'Des jugements' renforce la perplexité du critique. La remarque 85 inclut le JE ('je ne laisserais pas de dire...'), la remarque 86 est prise en charge par un énonciateur anonyme ('Il n'y a que de l'avantage pour celui qui parle peu'), tandis que la remarque 87 prend l'allure d'une maxime en forme de phrase nominale ('Ne songer qu'à soi et au présent, source d'erreur dans la politique'). Or ces différences dans les types de discours ne supposent apparemment pas une plus ou moins grande implication de l'auteur. Elles ont toutes une valeur de constat général. La remarque 85, qui porte sur l'utilité de l'éducation ne nous apprend rien de plus sur la personnalité de l'auteur que les deux autres. Inversement, des remarques qui ne comportent pas la présence du JE sonnent parfois bien davantage comme des confidences, par leur originalité, par le caractère particulier du constat qu'elles portent - particulier malgré la généralité de la forme qu'elles adoptent - et révèlent

une sensibilité singulière. Ainsi en est-il de la remarque 82 du chapitre 'De l'homme' : 'Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères'.⁹ Le sentiment qui s'exprime ici n'appartient nullement à tous. Malgré la banalité du 'il y a', le lecteur ne se trouve pas placé devant un constat mais devant un jugement personnel. L'absence de la première personne du singulier ressemble alors à une pudeur...

Il est donc bien difficile d'attribuer une fonction stable à la présence du JE dans le texte et d'identifier celui-ci à une instance d'énonciation unique et permanente et encore moins à l'auteur. Faut-il pour autant dénier toute utilité à l'indicateur de la présence ou de l'absence de la première personne dans les remarques des *Caractères* ? S'il est clair que l'on ne peut tirer de conséquence de la comparaison entre elles de remarques isolées, usant ou n'usant pas du JE, les choses changent dès que l'on réfléchit sur la structure d'ensemble du livre. Le brouillage des instances d'énonciation ne doit pas faire oublier que la récurrence du JE modifie le rapport du lecteur au livre. Elle déteint, si l'on peut dire, sur les remarques où la première personne n'apparaît pas. Le lecteur éprouve l'impression de rencontrer le discours d'une personne : s'il n'est pas suivi, s'il se contredit parfois, s'il prend des modes variés, il ne fait en cela que rappeler l'allure de la conversation. Dans une telle perspective, les remarques à la première personne qui donnent l'impression d'une confiance prennent une importance décisive. Elles livrent des expériences, des jugements, des choix particuliers, personnels.¹⁰ Une singularité s'affirme. Or par là même se créent en même temps un ton, une sensibilité, peut-être une idéologie qui imprègnent tout le livre. *Les Caractères* n'apparaissent plus alors comme une suite de constats ou de démonstrations opérant par l'évidence. Un parti est pris. Et ce parti permet de dégager un point de vue à partir duquel le livre peut s'interpréter.

L'on ne peut oublier qu'en un cas au moins l'usage de la première personne du singulier par l'auteur est délibérément auto-référentiel : 'Je le déclare hautement [...] : il y a un Geoffroy de La Bruyère [...] : voilà alors de qui je descends en droite ligne' ('De quelques usages', 14). A partir de la cinquième édition, l'auteur est inscrit explicitement dans son œuvre, et cela ne fait que confirmer le sentiment qu'a le lecteur des *Caractères* d'entendre une voix singulière, celle de l'auteur lui-même.

Certes ce cas reste exceptionnel dans le livre. Mais le JE récurrent finit par devenir un personnage. Et ce personnage tend à se confondre avec celui d'un héros des *Caractères* : le philosophe. L'on note d'abord l'évidente coïncidence entre le projet du philosophe et celui de l'auteur.

Le philosophe consume sa vie à observer les hommes et use ses esprits à en démêler les vices et les ridicules ; s'il donne quelque tour à ses pensées, c'est

moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité qu'il a trouvée dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein ('Des ouvrages de l'esprit ' , 34).

Or l'auteur, dans sa Préface, se présente comme un observateur dont l'ouvrage fait le portrait du public, et en particulier de ses défauts, et dont les réflexions ont 'feu', 'tour' et 'vivacité' pour 'faire recevoir les vérités qui doivent instruire'.¹¹ La ressemblance est frappante. Davantage : dans la remarque 12 du chapitre 'Des biens de fortune' l'assimilation est poussée jusqu'à l'illusion complète de l'identité entre le philosophe, l'énonciateur à la première personne et l'auteur. Un personnage, apostrophé, s'approche progressivement du philosophe. Et alors, par un effet saisissant d'actualisation, La Bruyère fait dire à son philosophe, qui devient en même temps l'énonciateur de la remarque :

Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous ? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée ?

Le déictique assimile la ligne lue par le lecteur à celle dont parle ce philosophe, autrement dit la ligne écrite par l'auteur à celle qu'écrit le personnage qui s'exprime à la première personne. Dès lors s'opère l'identification du philosophe à La Bruyère, et la cohérence même du personnage à travers le livre fera que, même quand l'auteur n'use plus de la première personne, quand le philosophe s'appelle Antisthène ('Des jugements ' , 21) ou Antisthius (*ibidem*, 67), le lecteur éprouve néanmoins le sentiment inévitable d'entendre la voix de La Bruyère lui-même.

Mais cette impression a une valeur plus générale encore. Le philosophe se donnait pour but d' 'observer' et de 'démêler'. L'observation qui 'démêle' consiste, selon la Préface des *Caractères* à 'remarquer'. Remarquer, en effet, c'est n'est pas seulement constater, c'est 'démêler', c'est extraire quelque chose d'un ensemble, c'est fixer son attention sur une particularité, sur un détail qui tranche sur un contexte, sur un objet nouveau ou du moins non encore perçu. On ne remarque pas le général, on ne remarque que les détails ; on ne remarque pas ce qui est connu de tous, on remarque ce qui n'avait point encore été noté. Pour remarquer, il faut adopter sur le réel un point de vue qui sorte de l'habitude commune. Remarquer est un acte individuel qui suppose une singularité de la part de celui qui remarque. L'usage de la première personne du singulier prend alors toute sa légitimité. Même si l'observation est objective, le point de vue, lui, est particulier et subjectif. Ce point de vue original non seulement permet de remarquer, mais il assure seul l'unité du produit de l'observation. *Les Caractères* ne rassembleraient leurs remarques que comme une collection de détails isolés et hétérogènes sans l'unité du point de vue assurée par le JE. Tout est vu d'un point de vue singulier qui est nécessairement celui de l'auteur et qui est du reste revendiqué comme tel

par La Bruyère, en particulier dans le péri-texte des *Caractères*, avec une unité qui, à l'image de celle de l'auteur, peut être multiple et même contradictoire. Telle est la première grande nouveauté.

Le JE devient alors l'organisateur des remarques, non seulement celui qui remarque mais celui qui écrit des remarques et qui fait remarquer. Il donne les définitions : 'J'appelle mondains, terrestres ou grossiers ceux dont l'esprit et le cœur sont attachés [...]' ('Des esprits forts', 3). Il fixe les règles du jeu, les termes du débat, les hypothèses de travail : 'Je suppose que les hommes soient éternels sur la terre, et je médite [...]' ; 'J'exigerais de ceux qui vont contre le train commun [...]' ; 'Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer [...]' ; 'J'aurais une extrême curiosité de voir [...]',¹² etc. Il émet des jugements de valeur, posés comme personnels et non comme relevant de la sagesse collective : 'Je ne mets au-dessus d'un grand politique que celui qui néglige de le devenir' ('Des jugements', 75).

La subjectivité s'affirme donc très fortement dans *Les Caractères*. Par là l'ouvrage inaugure une double rupture, et c'est sa seconde grande nouveauté. Héritier du discours discontinu des moralistes, il l'arrache à la généralité. Œuvre de persuasion et même peut-être d'apologétique,¹³ il renonce aux traités, aux liaisons et aux transitions, à l'ancienne rhétorique. A la démonstration suivie, il substitue l'implication du lecteur dans le texte. La première personne appelle une seconde personne. Celle-ci est particulièrement abondante dans le texte.¹⁴ Et, progressivement, de même que la première personne tendait à suggérer la présence de l'auteur dans son œuvre, de même le personnage désigné par la seconde personne tend à se confondre avec le lecteur, dont la place se trouve dès lors inscrite dans *Les Caractères* eux-mêmes.¹⁵ Le lecteur devient un véritable allocutaire du JE. Plus profondément, c'est au lecteur qu'il appartient d'établir les liaisons manquantes, c'est lui qui donne sens à la remarque, qui saisit par rapport à quel ensemble elle est détail, par rapport à quelle représentation ancienne, elle apporte nouveauté. C'est lui qui confère la généralité au détail particulier et à la singularité. C'est lui qui reconstruit l'unité du discours éclaté en 'inventant' - au double sens du terme - le personnage de l'auteur, car c'est à lui en définitive qu'il appartient de reconnaître la personne de l'auteur, sa sensibilité, son idéologie à travers le texte, quand le JE peut tout aussi bien dissimuler l'auteur que le révéler, quand la voix de La Bruyère peut s'entendre tout autant dans une remarque où la première personne du singulier est présente que dans une remarque où elle s'efface.

Les Caractères bâtissent un nouveau rapport au lecteur, proche de l'oralité et de la conversation. Le lecteur reçoit alors le livre comme une apostrophe à laquelle il se doit de répondre, comme une proposition à

laquelle seul il peut donner sens. *Les Caractères* introduisent dans la littérature un dialogue de subjectivité à subjectivité.¹⁶ Désormais le moi du lecteur se révèle dans sa confrontation avec le moi de l'auteur.

La question éthique que nous posions dans notre introduction trouve donc sa réponse. Le moi est haïssable quand il se prend lui-même pour fin. Mais le moi de La Bruyère n'a de présence dans *Les Caractères* que pour faire appel au moi du lecteur. Quand le moi s'inscrit dans le livre, c'est la place du lecteur qu'il inscrit par le fait même. Reste que cette réponse, si elle peut satisfaire l'éthique littéraire classique, lui impose tout de même un déplacement : dans *Les Caractères*, c'est la singularité d'une expérience, d'une personne, d'un auteur, d'une voix, qui permet de créer du sens. C'est la subjectivité qui conduit à la vérité. Peut-être peut-on relier ces constats à un aspect majeur des *Caractères*. En même temps que le moi s'affirme l'individu. A peine La Bruyère a-t-il fixé dès l'ouverture du livre sa doctrine littéraire qu'il définit dans le second chapitre le 'mérite personnel'. L'adjectif ici est capital. Le vrai mérite est individuel. Il ne tient plus à l'appartenance à une lignée, à une maison, à un groupe social. L'individu devient ainsi la base de la société, ou, du moins, il devrait le devenir. Dès lors seul le moi est sujet social et sujet éthique. Par cette position, le 'philosophe' si chrétien de La Bruyère ouvre la voie à la 'philosophie' nouvelle du XVIII^e siècle.

NOTES

¹ Ainsi, pour prendre un exemple célèbre et caractéristique, un La Rochefoucauld a publié un autoportrait et des *Mémoires* avant d'écrire ses fameuses *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* qui pourchassent l'amour-propre avec acharnement.

² Voir 'De l'homme', 15 : 'Il y a des vices que NOUS ne devons à personne [...]. Il y en a d'autres que l'ON contracte et qui NOUS sont étrangers'.

³ Cf. par exemple 'Des jugements', 23 : 'Avec un langage si pur [...], de si belles lois et un visage blanc, NOUS sommes barbares pour quelques peuples', et 61 : 'L'ON voit des hommes que le vent de la faveur pousse d'abord à pleines voiles', et 'De la Cour', 17 : 'VOUS voyez des gens qui entrent sans saluer [...], ils VOUS interrogent sans VOUS regarder'. Réciproquement, JE ne veut pas toujours dire autre chose que NOUS, ou ON, ou n'importe qui. Quelle véritable différence de statut entre JE et 'les gens' dans la remarque 38 du chapitre 'Du mérite personnel' : 'Je connais Mopse d'une visite qu'il m'a rendue sans me connaître ; il prie des gens qu'il ne connaît point de le mener chez d'autres qu'il connaît de vue?' Le JE rapporte souvent une expérience ou une opinion communes.

⁴ Voir 'De l'homme', 80 et 82.

⁵ Un des plus beaux exemples se lit en situation clef : c'est la dernière remarque des *Caractères* : 'Si ON ne goûte point ces *Caractères*, JE m'en étonne ; et si ON les goûte, JE m'en étonne de même'.

⁶ Le brouillage des instances d'énonciation a été remarquablement étudié par B. Parmentier dans sa thèse récente : *La critique de l'usage. La question politique dans les Caractères de La Bruyère*, Thèse dactylographiée, Université de Paris X-Nanterre, 1997 (voir en particulier p. 359-370 et pp. 442-43).

⁷ Le caractère multiple, dangereusement 'flou' du MOI a été souligné par L. Van Delft, qui oppose d'une façon saisissante cette inconsistance à la 'rigueur' et à la densité de la forme brève. La démonstration porte surtout sur La Rochefoucauld mais vise également La Bruyère d'une façon explicite (voir *Le Moraliste classique*, Paris, 1982, p. 285).

⁸ Voir, par exemple, 'Des femmes', 33.

⁹ Cf. encore 'De l'homme', 80 ('[...] aux âmes bien nées les fêtes [...] font mieux sentir l'infortune de nos proches ou de nos amis') et 81 ('Une grande âme est au-dessus de l'injure [...] et elle serait invulnérable si elle ne souffrait par la compassion').

¹⁰ Cf., par exemple, 'Des ouvrages de l'esprit', 8 (sur les vers de pièces de théâtre inintelligibles et pompeux mais admirés) : 'J'ai cru autrefois et dans ma première jeunesse que ces endroits étaient clairs et intelligibles pour les acteurs, pour le parterre et l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendaient eux-mêmes [...] : je suis détrompé' ; 'Des biens de fortune, 47 : 'Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur [...] ; je ne veux être, si je le puis, ni malheureux ni heureux [...] ; 'Des grands', 25 : 'Faut-il opter ? Je ne balance pas : je veux être peuple' ; 'De l'homme', 127 : 'Il faut des saisies de terre et des enlèvements de meubles, des prisons et des supplices, je l'avoue ; mais justice, lois et besoins à part, ce m'est une chose toujours nouvelle de contempler avec quelle férocité les hommes traitent d'autres hommes', etc. Force est de reconnaître au minimum que de telles remarques cherchent à produire l'effet d'une confiance.

¹¹ Voir la Préface des *Caractères*, p. 62 et p. 61 (édition R. Garapon, Paris, édition de 1991).

¹² Voir successivement 'De l'homme', 32 ; 'Des esprits forts', 10, 11, 12. Les trois derniers exemples donnent l'occasion de remarquer - c'est le cas de le dire ! - que le chapitre 'Des esprits forts' est celui où la première personne du singulier revient le plus fréquemment (dans 40% des remarques). Or, selon La Bruyère, ce chapitre donne la clef du livre, qui n'est bâti que pour lui en un certain sens. Bien que cette affirmation de la Préface du *Discours de réception à l'Académie française* (p. 496, éd. cit.) soit le plus souvent rejetée par les critiques, j'ai essayé ailleurs de montrer pourquoi il fallait la prendre au sérieux (voir F. X. Cuche, 'La Bruyère et le Petit Concile', in *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes françaises*, n° 44, mai 1992, p. 334-336). A. Niderst est l'un des rares critiques à avoir pris en considération l'affirmation de La Bruyère, dans sa contribution : 'Du mérite personnel : remarques sur la composition d'un chapitre des *Caractères de La Bruyère*', in *Approches des Lumières* (Mélanges J. Fabre), Paris, 1974, p. 342.

¹³ Voir la note 11.

¹⁴ Cf. 'Du mérite personnel', 18, 27 ; 'Des femmes', 33, 44 ; 'De la société et de la conversation', 7, 58, etc.

¹⁵ Le VOUS peut en effet ne renvoyer à aucun personnage du livre et sembler désigner directement le lecteur : 'VOUS le croyez votre dupe : s'il feint de l'être, qui est plus dupe de lui ou de VOUS ?' : la remarque 58 - citée ici intégralement - donne irrésistiblement l'impression de reproduire un fragment de conversation - déjà entamée (autrement, que désignerait le pronom à la troisième personne du singulier ?) - entre le lecteur et l'auteur.

¹⁶ Il s'agit donc ici de plus que de laisser à rêver au lecteur, de lui laisser du travail à faire, ce qui est presque toujours le cas chez les moralistes du XVII^e siècle. De ce point de vue précis, l'auteur le plus proche de La Bruyère est sans doute La Fontaine. Voir, sur de tout autres points, la comparaison établie entre les deux écrivains par P. Dandrey ('Des *Fables* aux *Caractères*. Parallèle entre deux poétiques de l'écriture morale', in *Il Prisma dei Moralisti*, Roma, 1997, pp. 255-75).